

## édit'eau

La gestion du fleuve et de son bassin est une tâche difficile qui nécessite un dialogue et une coordination entre tous les acteurs. Une bonne pratique de la gouvernance est indispensable à tous les niveaux et quelques soient les enjeux. C'est l'une des clefs principales de réussite.

Lors du premier plan Loire en 1994, après de longues années de lutte citoyenne, il y a eu un début de gouvernance : les propositions des associations ont été intégrées dans la stratégie de développement et de préservation du fleuve. Mais celle-ci n'a pas été un processus naturel d'élaboration partagée mais plutôt une réaction imposée par les circonstances et la situation d'impasse.

Depuis lors, à chaque nouveau grand projet (plan Loire ou autre), les mêmes causes ont les mêmes conséquences : une gestion centralisée et unilatérale entraîne des projets non partagés, générateurs de conflits.

En parallèle, et c'est un paradoxe, la gouvernance est devenue le leitmotiv de nos gouvernants. Mais ce qui est pratiqué aujourd'hui n'est qu'un pâle reflet de ce que ce processus de co-élaboration devrait être. Les associations sont consultées lorsque les projets sont ficelés ! Ainsi les propositions et les modifications ne peuvent pas dépasser un stade cosmétique. La concertation s'apparente alors à un exercice purement formel, proche de l'information et toujours en aval de la définition du projet. Mais aucune démarche de fond en amont n'est mise en place.

Prenons deux exemples :

- il y a dix ans, le Val de Loire a été déclaré patrimoine mondial de l'UNESCO, initiative qu'il convient de saluer. Mais depuis, les structures gestionnaires de ce patrimoine ont fonctionné en autarcie, quasiment isolées des citoyens.

- le dernier programme 2007-2013 du plan Loire a été élaboré en interne et de façon technocratique. Les associations n'ont été consultées et impliquées qu'en bout de chaîne. Il n'y avait ni les moyens matériels, ni les moyens financiers, ni le temps nécessaire. Les assises associatives «pour une Loire vivante», organisées dans la foulée par SOS Loire Vivante, avec près de 300 structures

participantes, n'ont pas pu infléchir les choix déjà retenus.

Néanmoins, pour atteindre une vraie gouvernance, quelques initiatives allant dans le bon sens sont à signaler. Citons le cas de l'Estuaire. Avec le soutien financier du plan Loire et à l'initiative de notre association, un forum associatif sera prochainement organisé. A l'issue de ce processus participatif de 6 mois autour de la question « quel estuaire, quelle Loire fluviale pour demain », les résultats pourront être intégrés dans les politiques régionales ainsi qu'au prochain plan Loire 2014 - 2021.

Nous pouvons constater une volonté croissante de la part des institutions pour favoriser la gouvernance. Mais, pour eux comme pour nous, ce mode de travail en commun reste à expérimenter.

Pour aller dans ce sens, SOS Loire Vivante est force de proposition. Les outils et la démarche méthodologique du Grenelle de l'environnement doivent être déclinés et appliqués afin d'inclure les associations environnementales dans l'élaboration des orientations stratégiques. Tous les organismes œuvrant pour le fleuve doivent s'approprier ces processus, les faire entrer dans leur travail au quotidien et en être les garants. Ainsi les propositions des associations défendant l'intérêt général et l'environnement pourront être intégrées très en amont des programmes, des projets... pour enfin véritablement et pleinement co-élaborer. La gouvernance au service du fleuve Loire doit devenir une attitude !

Enfin, nous proposons de structurer la gouvernance en l'appuyant sur une instance de type Conseil de citoyens (disposant de moyens financiers conséquents), devant être force de proposition et accompagnant en permanence les projets au lieu d'être simplement cantonné et consulté en tant qu'usager.

Ce n'est qu'à ces conditions que les projets de protection et de développement de l'exceptionnel patrimoine naturel, paysager et culturel du fleuve Loire et son bassin pourront véritablement être partagés et appropriés par tous.

Roberto Epple,  
Président de SOS Loire Vivante  
ERN France



## Poutès : l'étude alternative d'EDF se fait attendre !!!

En juin 2010, le gouvernement a demandé une étude approfondie à EDF qui prévoit l'effacement du barrage de Poutès de 18 m et la construction d'un seuil de 1m5 amovible facilement franchissable pour les saumons et les sédiments. Ainsi la production électrique annuelle actuelle et les revenus de communes pourront être assurés. L'étude devait être rendue en novembre dernier. Il est urgent qu'elle soit publiée car le saumon Loire-Allier ne peut plus perdre de temps.

## Sommaire

Page 2 :  
**Saint - Yorre : 4 km de bitume sur remblai dans le lit du dernier fleuve sauvage d'Europe ?**  
La Sioule, rivière à saumons, doit-elle être sacrifiée ???

**Les industries passées au crible pour les rejets de substances dangereuses !**

Page 3 :  
Un nouveau classement pour préserver les rivières ...  
**Montpezat / Détournement de la Loire : Le SAGE au secours ?**  
Sensibilisation à la qualité de l'eau dans le Haut-Lignon !

Page 4 :  
**Après le démantèlement de certains grands barrages : effaçons les seuils et les barrages inutiles !**  
Rentrée studieuse pour SOS Loire Vivante

Page 5 :  
**BIG JUMP : CA MARCHÉ !!**  
10 jours sur les traces du saumon dans le Haut Allier ...

Page 6 :  
**Notre-Dame-des-Landes : l'aéroport de l'inutile !**

Page 7 :  
PCB : tous les bassins hydrographiques contaminés  
**10 ans patrimoine mondial UNESCO « Val de Loire » : Vers un patrimoine élargi**  
Plan Loire Grandeur Nature 2007 - 2013 à mi parcours !

Page 8 :  
Trophées Héros de l'Eau 2010 pour SOS Loire Vivante  
**Bonnefont : Bienvenue aux oiseaux de la Loire Sauvage !**  
Création du « Fonds pour la conservation des rivières sauvages »



## Saint - Yorre : 4 km de bitume sur remblai dans le lit du dernier fleuve sauvage d'Europe ?

L'Etat va-t-il accepter un projet de pont et d'endiguement dans une zone de forte mobilité de l'Allier, au sud de Saint-Yorre, dans le prolongement du contournement Sud-Ouest de Vichy ?

Ce projet de pont sur l'Allier (voir nos bulletins précédents) pourrait compromettre le caractère sauvage de l'Allier, et ainsi mettre en péril 40 types d'habitats naturels, plus de 500 espèces végétales, 250 espèces d'oiseaux, 45 espèces de mammifères qui en dépendent.

Cet ouvrage va à l'encontre du SDAGE Loire Bretagne et de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) qui exige la non détérioration de la morphologie des zones fluviales et le maintien de la qualité des cours d'eau.

## Andrézieux : une salle de spectacle les pieds dans l'eau !!!

Au moment où la Directive Européenne Inondation demande l'élaboration de plan de gestion des risques et où le Plan Loire s'efforce de réduire la vulnérabilité des territoires (en déplaçant entreprises ou logements construits en zone inondable), la Préfecture de la Loire autorise la construction d'une salle de spectacle (2000 places) en zone de risque de crue majeure à Andrézieux-Bouthéon. Les ONG sont opposés depuis longtemps à ce projet, voir la lettre du WWF sur notre site Internet :

**[www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org),  
rubrique « Nouvelles »**

## La Sioule, rivière à saumons, doit-elle être sacrifiée ???

Une nouvelle microcentrale de 106 KW a été autorisée sur la Sioule, site « Moulin du Coin » à Châteauneuf-les-Bains (63). Cette microcentrale va à l'encontre de la préservation du Saumon de l'axe Loire - Allier. Un véritable scandale !!!! La Fédération de Pêche du Puy-de-Dôme a déposé un recours auprès du tribunal administratif.

D'autres projets de microcentrales planent sur la Sioule, notamment à Jenzat au barrage des Salles qui était utilisé autrefois à la minoterie.

**Plus d'infos :**  
**"<http://www.sosloirevivante.org>"**  
rubrique bulletin 57

La demande d'autorisation déposée par le Conseil Général de l'Allier n'a pas été jugée recevable par la Direction Départementale du Territoire pour insuffisance de mesures compensatoires.

La FRANE a déposé une plainte auprès de la Commission Européenne.

La décision finale des préfets du Puy-de-Dôme et de l'Allier n'est pas prise. Mais sur le terrain, tout est prêt pour commencer le pont !

Si le contournement Sud-Ouest de Vichy apparaît nécessaire, d'autres solutions de franchissement de l'Allier existent.

**Plus d'infos :**  
**"<http://www.sosloirevivante.org>"**  
rubrique bulletin 57

## PCB : les cours d'eau auvergnats également touchés

La Sioule (du barrage de Queuille à la confluence avec l'Allier), le Cher (du barrage de Prat au barrage de Bigny) et le canal de Berry (de Montluçon à Vallon-en-Sully) sont les nouveaux secteurs de la Loire amont touchés par cette pollution.

Les préfets de l'Allier, du Cher et du Puy-de-Dôme ont interdit la pêche en vue de la consommation et de la commercialisation de certaines espèces de poissons comme l'anguille, le barbeau, la brème, la carpe et le silure. Lire Article « PCB partout » Page 7.

## Les industries passées au crible pour les rejets de substances dangereuses !

Pour répondre aux exigences de la Directive Cadre sur l'Eau, le Ministère de l'Environnement a lancé une campagne de recherches de substances dangereuses concernant les rejets d'eau de 63 établissements industriels et stations d'épuration urbaines sur la région Auvergne (entre 2002 et 2007). Suite au bilan de cette action nationale, le ministère a décidé

de lancer une deuxième vague destinée à l'ensemble des installations classées soumises à autorisation susceptibles de rejeter des substances dangereuses dans l'eau directement ou via une station d'épuration. Pour exemple, en Haute-Loire, 3 industries et 5 anciens centres de stockage de déchets feront l'objet d'analyses.

## A lire dans la page Haute-Loire

(disponible uniquement en Haute-Loire et sur notre site Web)

Monistrol sur Loire :

Sentiers sauvages et projet d'hélistation

Carrière à Solignac-sur-Loire : encore 15 ans de destruction

Protection des zones humides sur le plateau du Devès et à Chadron

Exposition itinérante « Haute Vallée de la Loire » : elle voyage, elle s'embellit

Non aux sports motorisés en nature protégée

La gestion des terrains de l'EPL dans la Haute Vallée de la Loire

A propos du (trop ?) grand projet de restauration du village de Colempce

- Un guide « Risque de crue » édité par le Conseil Général de Haute-Loire

- Le calendrier de nos actions

- Nouveaux voyages au cœur de la Loire

et bien d'autres infos

## Un nouveau classement pour préserver les rivières ...

Afin de mettre en œuvre la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) de 2006, le classement des cours d'eau de chaque département doit être revu pour s'adapter aux nouvelles exigences et objectifs européens d'atteinte du bon état écologique des rivières en 2015. Une récente notion, déjà bien connue de tous, la « continuité écologique », vient modifier le classement des cours d'eau : en plus de l'obligation de libre circulation des espèces aquatiques, les seuils et les barrages devront également être rendus transparents afin de laisser passer les sédiments qui s'accumulent au fond des retenues.

Ces sédiments piégés depuis des années dans les différents ouvrages sont très préjudiciables au bon fonctionnement de la dynamique fluviale de nos rivières vivantes. Ils manquent cruellement à la création de nouvelles îles en aval et ont des conséquences directes sur l'enfoncement du lit des cours d'eau, l'abaissement de la ligne d'eau,...

### Le nouveau classement prévoit l'établissement de deux listes.

La liste 1 interdit toute nouvelle construction d'obstacle à la continuité écologique. La liste 2 quand à elle permet la construction de nouveaux obstacles mais impose à ceux-ci d'assurer un transport suffisant des sédiments et la libre circulation piscicole. Tout ouvrage existant sur un cours d'eau classé dans l'une de ces deux listes devra dans un délai de 5 ans, après validation de cette liste par le préfet coordonnateur de bassin (au plus tard fin 2011), être rendu transparent, pour les sédiments et les espèces piscicoles, par gestion, entretien ou équipement.

En Haute-Loire, SOS Loire Vivante, la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Haute-Loire et la FRANE participent activement à la procédure de concertation organisée par la Direction Départementale des Territoires (DDT).

## Montpezat / Détournement de la Loire : Le SAGE au secours ?

Pour rappel, le SAGE Loire Amont (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est en phase d'élaboration : l'état des lieux et le diagnostic ont été validés. Ces derniers ont permis de définir de nombreux enjeux pour le territoire :

- Atteindre les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau et améliorer la connaissance (bon état en 2015),
- Concilier les intérêts des territoires du SAGE Ardèche et du SAGE Loire Amont concernant le partage de la ressource,
- Concilier le fonctionnement de l'ouvrage de Montpezat et la protection des milieux aquatiques,
- Prendre conscience de notre responsabilité par rapport à l'aval.

Des études complémentaires ont été réalisées par des bureaux d'études. SOS Loire Vivante, qui participe aux travaux, a suivi de très près celle sur « les impacts du fonctionnement du complexe hydrologique de Montpezat sur les milieux aquatiques ». Enfin, les chiffres que nous attendions depuis quelques années de la part d'EDF ont été transmis au Conseil Général de la Haute-Loire. Cette étude a mis en exergue que les petites crues morphogènes, qui permettent le « toilettage de la rivière », sont de plus en plus rares (passage de la crue biennale de 1 fois tous les 2 ans à 1 fois tous les 5 ans) et que leurs débits sont de plus en plus faibles (au Pont-de-la-Borie passage de 140 m<sup>3</sup>/s à 30m<sup>3</sup>/s). Cet impact sur les petites crues se fait ressentir jusqu'à Chadrac.

De plus, le débit réservé de la Loire à Pont-de-la-Borie est actuellement égale à 0,2 m<sup>3</sup>/s

du 15 septembre au 15 juin et 1 m<sup>3</sup>/s du 15 juin au 15 septembre. Un hypothétique relèvement de ce débit à 0,4 m<sup>3</sup>/s de septembre à juin sera donc toujours inférieur au débit minimal biologique évalué en 1997 (entre 0,45 et 0.76 m<sup>3</sup>/s).

En conséquence et même en cas d'amélioration, il manquera toujours environ 35 % du débit annuel au niveau de Chadrac par rapport à la situation sans détournement ! Aujourd'hui, personne ne remet en cause le constat de cette étude complémentaire sur les impacts de Montpezat. Le débat d'un partage des eaux plus équitable entre la Haute-Loire et l'Ardèche n'est plus tabou. Il est donc possible que la Loire retrouve une partie de son « eau détournée » avant la fin de la concession de l'exploitation en 2029.

Le SAGE Loire Amont a un véritable intérêt s'il est audacieux. En travaillant sur des actions pour atténuer les impacts de ce complexe, il fera preuve d'ambition.



## Sensibilisation à la qualité de l'eau dans le Haut-Lignon !

SOS Loire Vivante - ERN France et le SICALA Haute-Loire ont lancé plusieurs actions afin de préserver la qualité de l'eau des rivières du Haut-Lignon et de sécuriser l'alimentation en eau potable du barrage de Lavalette. Fournissant de l'eau à 50 000 altiligériens et à 350 000 habitants de l'agglomération stéphanoise, cette réserve est en effet aujourd'hui menacée. Une prolifération importante d'algues, due à l'accumulation de phosphates et de nitrates dans la retenue, devient problématique durant la période estivale (eutrophisation). Ce phénomène provoque des impacts considérables sur la vie aquatique (mortalité des poissons, diminution de la biodiversité) et sur l'économie locale (augmentation du coût d'accès à l'eau potable, diminution de la fréquentation touristique du lac).

Parmi les actions de sensibilisation réalisées, retenons :

- la conception d'une plaquette grand public sur la qualité de l'eau du Haut-Lignon (ci-contre et téléchargeable sur notre site Internet), incitant notamment chacun à utiliser des détergents moins polluants,
- des animations dans les magasins partenaires,
- des conférences sur la qualité de l'eau et l'assainissement.

### Plus d'infos :

"<http://www.sosloirevivante.org>"

rubrique projets

Après le démantèlement de certains grands barrages :  
effaçons les seuils et les barrages inutiles !



Un inventaire des obstacles sur les cours d'eau français est actuellement en cours. Pilotée par l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques), cette étude permettra d'identifier les ouvrages les plus problématiques et de prioriser les interventions afin de restaurer la continuité écologique, c'est-à-dire la libre circulation des poissons et des sédiments. Les Agences de l'Eau ont mis en place des financements importants pour le rétablissement de la « transparence » des rivières.

Sur le bassin de la Loire, les restaurations de rivières incluant des effacements partiels ou totales ont débuté : plus de **600 obstacles** sont visés jusqu'en 2015.

Araser, effacer, démanteler des seuils ou petits barrages qui n'ont plus d'utilité devient de plus en plus fréquent grâce aux politiques publiques menées. Des exemples existent partout et notamment sur le haut bassin : sur le Lignon, la Dunière ou encore l'Alagnon. Ce dernier est particulièrement spectaculaire. Dans le cadre du contrat de rivière (rivière à saumons), porté par le Syndicat de Gestion de l'Alagnon, plusieurs seuils ont été arasés dont le seuil de

Stalapos. Ces travaux ont pu aboutir grâce à une concertation avec les partenaires concernés et une bonne communication en amont du projet. 9 ans se sont écoulés avant l'aboutissement de ce magnifique projet. Les négociations et les procédures administratives ont pris la majeure partie du temps, tandis que les travaux ont été de courte durée. Mais le résultat est là : tous les travaux menés depuis 1999 ont permis de reconnecter l'Alagnon à l'Allier sur 36 km !



En France, environ 60 000 obstacles bloquent les cours de nos fleuves et rivières. Pour le bassin de la Loire, plus de 10 000 sont recensés, **soit un ouvrage tous les 3 kilomètres** alors que **90% d'entre eux n'ont plus d'utilité**.

Rentrée studieuse pour  
SOS Loire Vivante

Dans notre volonté de sensibiliser à la protection de la Loire et de ses affluents, et ce dès le plus jeune âge, nous réitérons le projet pédagogique « Rivières d'Images et Fleuves de Mots » en lançant sa 14<sup>e</sup> édition.

Cette année aura pour thème : « les voyageurs de la rivière ». Au programme : les aventures et péripéties des saumons, des poissons migrateurs, des moules perlières, du grain de sable et des hommes ... Ce thème permettra d'aborder avec les enfants la notion fondamentale qu'est la continuité écologique. C'est en effet aujourd'hui le facteur décisif pour le maintien et la restauration de la biodiversité, de la qualité de l'eau, bref du bon état écologique.

Pour mémoire, « Rivières d'Images et Fleuves de Mots » invite toutes les écoles et les classes du bassin de la Loire à découvrir de façon ludique le fleuve Loire et ses affluents, à appréhender leur appartenance au bassin versant et à réaliser une restitution collective artistique sous forme de poème, d'image ou de peinture. L'inscription pour 2011 est encore possible !

L'édition 2010 avec une grande exposition à Vichy était très riche et d'une diversité extraordinaire sur le sujet « la Rivière de



mes rêves ». Nous félicitons la soixantaine de classes participantes ainsi que tous les acteurs qui nous ont aidé à mener cette édition.

**LA LISTE DES GAGNANTS 2010**

**Prix du jury / Maternelle - CP**

Ecole primaire GS-CE1  
42155 - Saint Jean Saint Maurice

**Le Ris de mes rêves**

**Prix du Jury / élémentaire 1<sup>er</sup> ex-æquo**

Ecole R. Renard CM1 - 49130 Les Ponts de Cé

**Prix du Jury / élémentaire 1<sup>er</sup> ex-æquo**

Ecole primaire CE2-CM1 - 03500 Saulcet  
**Rivière en cascade**

**Prix du Jury / collège**

Collège Saint Joseph 6<sup>e</sup> E - 44330 Vallet  
**Cool, la Sèvre !**

**Prix spécial du jury**

Ecole Castellane 2 CM1-CM2 - 44370 La Rouxière  
**Le marais : refuge sauvage de la Loire**

**Prix spécial « rêve »**

Collège Michel Servet 5<sup>e</sup> E - 42190 Charliou

**Le Sornin voyagerait**

**Prix spécial « Rencontres du Fleuve »**

Ecole le Grignon CM1 - 44115 Basse Goulaine  
**La rivière justicière**

**Plus d'infos :**

**"http://www.sosloirevivante.org"**

Rubrique projets RIFM

## BIG JUMP : CA MARCHE !!

**Le 11 juillet dernier s'est déroulée la journée européenne de la baignade en rivière : le BIG JUMP ! Pour mémoire, le BIG JUMP, initié en 2005 par European Rivers Network, est la traduction de la Directive Cadre Eau (prônant le bon état écologique des rivières pour 2015) par une manifestation festive dans l'eau, pour l'eau ! Une grande participation**

En cette journée dominicale de juillet, plus de 250 actions officielles et plus de 400 privées se sont déroulées dans 20 pays européens. Des dizaines de milliers de personnes, de la Grèce à la Norvège, du Portugal à la Turquie, ont célébré les rivières en même temps. Toutes ont manifesté leur intérêt commun à la préservation de la qualité de l'eau des rivières et fait pression sur les états européens pour l'application de la Directive Cadre Eau.

**En France, une cinquantaine de points de baignade recensés**

Le Sud Ouest a notamment très bien répondu à notre appel avec l'organisation par les collectivités d'une vingtaine d'événements répartis sur le Lot, la Dordogne et la Garonne.

Sur le bassin de la Loire, on s'est également baigné sur de nombreuses plages du haut bassin (Loire, Allier, Cher). Sur la Vienne a eu lieu une nouvelle édition du fameux « Dimanche au bord de l'Eau », organisé par la ville de Chinon avec en prime une « nage à distance ». Un autre événement remarquable français, c'est bien sûr la baignade dans la Marne à Saint-Maur-des-Fossées (Syndicat Marne Vive) au milieu de ginguettes et dans une eau de plus en plus propre !

**Un grand merci aux organisateurs et aux participants !**

L'enthousiasme de nos partenaires organisateurs et le plébiscite populaire et médiatique de cette manifestation annoncent des événements plus prometteurs encore !

La mobilisation reste de mise jusqu'au MAXI BIG JUMP de 2015 !

Des BIG JUMP régionaux annuels seront également prévus. Poursuivons la mobilisation du grand public en faveur de nos cours d'eau !

Big Jump 2011 - édition régionale : Dimanche 10 juillet !

**Plus d'infos sur : <http://www.bigjump.org>**

## Voyage au Cœur de la Loire et de l'Allier 10 jours sur les traces du saumon dans le Haut Allier ...

Du 31 juillet au 8 août 2010, s'est déroulé notre traditionnel voyage «d'étude», cette fois au cœur de la vallée du Haut Allier, site potentiel «Biosphère UNESCO», sur les traces du grand saumon atlantique de l'axe Loire Allier.

Une trentaine de participants ont parcouru plus que 150 km à pied, en canoë, à vélo et en train, des sources de l'Allier jusqu'à Brioude. Ce circuit a été l'occasion d'aller à la rencontre de treize acteurs œuvrant pour un Haut Allier vivant. Le voyage a également permis de mettre en lumière de nombreux points.

En voici quelques-uns :

### **Libérez le Moure de la Gardille !**

Territoire où nous ne nous aventurons que trop peu, le magnifique massif forestier du Moure de la Gardille où l'Allier prend sa source est en partie prisonnier. Plus d'un millier d'hectares ont été accaparés par un propriétaire privé pour en faire une réserve de chasse. Consternés, nous posons le problème de la limite d'accession à la propriété des espaces naturels... A l'avenir, pourra-t-on s'offrir les sources du Mont Gerbier de Jonc ?

A contrario, nous saluons la belle gestion forestière de la région par l'ONF et nous les en remercions.

### **Un tourisme vert maîtrisé**

Le Haut Allier est un territoire sauvage à fort potentiel pour le tourisme vert. Nous ne pouvons que nous féliciter de la prise

de conscience générale émergente.

L'accueil et l'organisation de l'éco-tourisme, plutôt bien développé, reste pour l'instant maîtrisé.

### **Barrage de Poutès : visite d'adieu**

Pour la première fois depuis 15 ans, nous avons été accueillis avec courtoisie par EDF. Heureuse visite donc et la dernière... l'occasion de dire «adieu» au barrage.

Nous avons ainsi pu observer les différents systèmes de franchissement destinés aux poissons, maintes fois améliorés, mais dont l'efficacité n'est hélas toujours pas au rendez-vous.

EDF nous a confirmé que l'étude approfondie de l'effacement du barrage de Poutès (17 m de haut) suivi par la construction d'un seuil de 1,4 m plus en amont était en cours et serait terminée pour fin 2010.

### **Surprise : absence totale ou partielle de système d'épuration dans certaines communes**

Ce point noir, accentué par l'impact du réservoir de Naussac, oblige plusieurs municipalités à interdire temporairement la baignade pendant la période estivale. Les communes de Langeac et de Prades en sont deux exemples surprenants. La première possède un très mauvais taux de raccordement à sa station d'épuration. La seconde jusqu'à aujourd'hui ne disposait pas de système de traitement des eaux usées.

Heureusement, nous avons appris que des travaux étaient programmés prochainement à Prades afin d'équiper la commune.

### **Bon accueil**

Nous remercions vivement l'ensemble des personnes rencontrées : les agents de l'ONF, du SMAT, de l'EPL, d'EDF, les responsables de la salmoniculture et les maires de Brioude, Lavoûte-Chilhac et Chanteuges, qui ont accepté de nous rencontrer et qui partagent notre volonté de voir le retour du saumon dans le Haut Allier.

### **Plus d'infos :**

**"<http://www.sosloirevivante.org>"**

Rubrique : Voyage au cœur de la Loire

## Bonne nouvelle pour le Haut Allier et la qualité de l'eau

Prades, commune fer de lance pour le tourisme en Haut Allier, s'équipe enfin d'un système d'assainissement. Les travaux ont commencés, on les attendait depuis 10 ans ! Nous sommes très contents de cette avancée. Le procédé utilisé est un filtre planté de roseaux : « Phragmafiltre », principe nouveau et écologique.

Nous espérons tout de même que le périmètre de collecte inclura l'ensemble des campings de la commune. Ce n'était pas encore le cas lors de notre visite.

A suivre donc !

## Notre-Dame-des-Landes : l'aéroport de l'inutile !

N.D.D.L, quatre lettres devenues le symbole de l'action militante et populaire en Pays de la Loire. Il est, après l'abandon du circuit de Formule 1 en région parisienne, le nouvel emblème national des projets non-grenello-compatibles.

Les soirées-débats organisées par l'association d'élus qui doutent fortement de la pertinence du projet d'aéroport, de l'ACIPA et de Solidarité Ecologie drainent des centaines de personnes à chaque rendez-vous dans les communes.

Ses réunions ouvertes à tous ont un seul objectif : informer, informer et informer toujours de la non utilité de ce nouvel aéroport.

Le climat est très tendu. Françoise Verchère que l'on connaît bien pour son action exemplaire pour l'environnement en faveur de l'eau et de la Loire, a été poussée à laisser ses délégations au Conseil Général de Loire-

Atlantique tant ses collègues et « ami-e-s » de la majorité socialiste lui ont « pourri » la vie, lui faisant payer sa prise de position publique contre le projet d'aéroport. En Loire-Atlantique, le courage politique s'écrit au féminin.

Il y a un vent d'estuaire qui souffle sur Notre-Dame-des-Landes, un petit air frais d'espoir, semblable à celui qui a balayé le projet d'extension portuaire de Donges-Est, il y a maintenant 18 mois.

La mobilisation populaire grandit. Elle s'est manifestée début mars avec une tracto-vélo qui a sillonné la région Pays de la Loire pendant une semaine et a été accueillie par des milliers de manifestants à son arrivée à Nantes, le samedi 6 mars.

Côté politique, en ce mois d'octobre, les présidents des collectivités, Conseil Général de Loire-Atlantique, Conseils Régionaux des Pays de la Loire et Bretagne, Nantes Métropole, socialistes, claironnent partout, qu'avec le bouclage de leur montage financier, 115 millions d'euros apportés dans la corbeille de l'Etat, on passe du projet à la réalisation. Dans leur excès d'optimisme, certains vont même jusqu'à demander un nouveau franchissement sur l'estuaire de la Loire.

Ils semblent oublier que l'Etat et Vinci, le concessionnaire, vont devoir maintenant s'employer aux demandes d'autorisation, aux études d'impact, aux enquêtes parcellaires. Nous sommes bien toujours dans l'avant-projet. Bien des projets néfastes pour l'environnement, telle la centrale nucléaire du Carnet en 1997 dans l'estuaire de la Loire, ont été abandonnés, alors qu'ils étaient plus avancés dans leur procédure d'autorisation.

Tous les élus écologistes dans leur collectivité, dont les 18 nouveaux, fraîchement élus au Conseil Régional Pays de la Loire sont mobilisés pour dire « Non à l'aéroport ». Ils rejoignent ainsi les plus de 850 personnes qui composent l'association des élus opposés ou qui doutent fortement du projet.

Le dossier est faible sur le plan juridique et nous n'allons pas nous en plaindre. Avec la validation du SDAGE Loire Bretagne par le comité de bassin à l'automne 2009, la compensation des zones humides détruites est maintenant de 1 pour 2, 1 hectare détruit = 2 hectares compensés, si les fonctionnalités écologiques équivalentes ne sont pas recouvrées. Le projet d'aéroport occuperait 1650 hectares. Nous invitons donc ses promoteurs à rechercher dès maintenant les 3 300 hectares qui compenseraient la destruction du bocage humide le plus remarquable de notre région. Nous allons les laisser travailler et nous leur donnons rendez-vous dans quelques 18 mois à deux ans pour les enquêtes publiques et ensuite devant les juridictions compétentes.

La lutte contre ce projet se poursuit donc à tous les niveaux. La Fondation Patagonia a décidé d'accorder son soutien à SOS Loire Vivante pour son travail de coordination sur l'estuaire contre ce projet d'aéroport.



### Dernière minute :

**Le 30 décembre, la société concessionnaire Aéroports du Grand Ouest, qui associe Vinci Concessions, la CCI de Nantes et ETPO, a signé avec l'Etat un contrat de concession d'une durée de 55 ans recouvrant :**

- l'exploitation des aéroports existants de Nantes-Atlantique et Saint-Nazaire-Montoir depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011,

- la construction du nouvel aéroport du Grand Ouest représentant un investissement total de l'ordre de 450 millions d'euros puis son exploitation à compter de sa mise en service prévue en 2017 ;

2011 - 2014 : finalisation des études de projet, conduite des dernières procédures, obtention des autorisations, début de mise en œuvre des mesures environnementales.

2014 : début des travaux.

2017 : mise en service de l'aéroport du Grand Ouest.

### Vote du financement du projet de l'Aéroport Notre-Dame-des-Landes

Le Conseil Régional des Pays de la Loire a voté son financement, la droite venant au secours du PS face à l'opposition d'Europe Ecologie.

Le président de région Jacques Auxiette (PS) a ainsi recueilli le renfort de l'UMP, du MPF et du Nouveau Centre pour faire adopter le financement du projet. Le dossier a été rejeté par les 25 voix d'Europe Ecologie, d'Ecologie Solidaire et de l'Alliance centriste.

### Forum associatif Quel estuaire pour demain ?

**un évènement majeur, des débats préparatoires, des réunions publiques, un livre bleu...**

Janvier - Juin 2011

un projet de SOS Loire vivante (campagne Estuaire vivante) dans le cadre des Assises pour une Loire vivante

**Ouvert aux associations et citoyens !**

**Des invitations vous seront transmises**

**Vous pouvez vous tenir informé sur notre site !**

[www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org) rubrique Assises ou Estuaire

## PCB : tous les bassins hydrographiques contaminés

L'association «Robins des bois» vient de publier la 5<sup>e</sup> édition de son «Atlas des sites pollués aux PCB». 416 sites en France sont touchés, soit 55 de plus que la première étude de 2008. Les plus concernés sont les bassins de la Seine et du Rhône, la Somme, le Nord-Pas-de-Calais. Celui de la Loire est un peu moins affecté (Grangent et Villerest), mais on trouve tout de même des PCB dans les cours d'eau auvergnats. (Lire article page 2)

Les sites pollués recensés sont de deux types : les zones industrielles (bâti, sols, et sous-sols), ainsi que les milieux naturels qui ont été le réceptacle de substances contaminées aux PCB (par dépôt, infiltration, épandage, autorisé ou interdit).

Les PCB (ou pyralènes) ont été utilisés notamment :

- comme fluide dans les transformateurs, les condensateurs et dans certains radiateurs,
- comme lubrifiants dans les turbines et les pompes,

- pour le traitement du métal, les soudures, les adhésifs, les peintures...

Du fait de leur persistance et de leur capacité à être transportés sur de grandes distances, les PCB s'accumulent dans la chaîne alimentaire. Une exposition chronique entraîne des dommages pour le foie, et des effets sur la reproduction et la croissance. En outre, la combustion des PCB peut se traduire par le dégagement de composés à forte toxicité, connus pour leurs effets cancérigènes.

Aujourd'hui encore, certains transformateurs contiennent des PCB. Installés dans les champs, en bordure des routes ou des cours d'eau, ils sont notamment vulnérables aux intempéries. La mise en sécurité de ces équipements avec la pose d'un bac de rétention est à la fois coûteuse, dangereuse et inefficace. A ce jour, EDF est officiellement propriétaire de 49 000 d'entre eux. Des incidents dispersifs ont été notés en 2010 à Château-Salins (57), Maing et Betrechies (59).

## 10 ans patrimoine mondial UNESCO «Val de Loire» : Vers un patrimoine élargi

L'anniversaire de la reconnaissance du paysage «Val de Loire» est un événement dont nous ne pouvons que nous réjouir. Nous présentons nos félicitations aux initiateurs qui ont permis la reconnaissance de ce paysage culturel et de son fleuve encore vivant par le couronnement du label du patrimoine mondial.

Le Val de Loire appartient donc définitivement à l'humanité et aux citoyens de notre planète. Cette reconnaissance si prestigieuse et convoitée nous donne officiellement la responsabilité et l'obligation de préserver le Val de la Loire dans son ensemble et si possible au-delà. Noble tâche, mais ardue, le passé l'a déjà montré, car contrairement au label Biosphère UNESCO qui tente d'harmoniser Développement et Protection, le «Patrimoine Mondial» oblige à préserver, voire rétablir l'état et les caractéristiques dudit patrimoine unique sur la planète.

Aucune détérioration ne doit être tolérée par des aménagements ou des activités nuisibles. Il serait donc souhaitable de chercher à protéger, de restaurer et d'assurer un développement de qualité et non pas de quantité, notamment en matière de tourisme.

Une telle démarche est très ambitieuse et nécessite impérativement une bonne

pratique de la gouvernance qui devrait impliquer la société civile sous une forme aussi directe que possible, notamment des citoyens et le monde associatif. Voilà un beau projet digne de ce patrimoine mondial le long de la Loire.

Et si on allait encore plus loin, si on élargissait le champ de vision pour les années à venir ?

Est-ce que d'autres paysages magnifiques, plus naturels, parfois plus sauvages, loin des châteaux entre les sources de la Loire et la mer ne mériteraient-ils pas d'être hissés au rang des paysages hautement reconnus ? La Haute Vallée de la Loire et son Mont Gerbier de Jonc, le Haut-Allier, le Bec d'Allier ou encore l'estuaire... ?

Certes, ce ne sont peut-être pas des candidats au patrimoine mondial, mais ils pourraient sans aucun doute tous devenir des Réserves de Biosphères UNESCO (Man and Biosphere). Ils s'ajouteraient alors comme des perles au diamant Val de Loire sur le collier magnifique formé et lié par le fleuve.

Article de Roberto Eppe, Président SOS Loire Vivante – ERN France, publié dans Géosciences Décembre 2010

A lire :

### La Loire, Agent géologique

Magnifique édition de Géosciences, N° 12, décembre 2010

(la revue du BRGM pour une terre durable), 133 pages, 8

www.brgm.fr

### Prévention & Réduction du risque inondation

Brochure, 15 pages, édité par EPL, novembre 2010

www.eptb-loire.fr,

ou www.plan-loire.fr

### Histoire sociale Haute Loire

Édition du Roure, 213 pages (dont 33 pages sur le combat pour une Loire Vivante, écrit par Franck Huyghues Despointes)



## Plan Loire Grandeur Nature 2007 – 2013 à mi parcours !

L'actuel plan Loire vient d'être révisé. Tous ceux qui s'intéressent à ce grand projet peuvent le suivre sur le site Internet très complet [www.plan-loire.fr](http://www.plan-loire.fr). Il contient également un plateau collaboratif d'échange qui permet aux associations et aux citoyens de participer aux différentes réflexions et de dialoguer avec d'autres acteurs de la Loire.

Par ailleurs, notre association envisage d'y participer de façon plus importante.



## Trophées Héros de l'Eau 2010 pour SOS Loire Vivante

Le WWF-France et Rainett ont choisi le siège de l'UNESCO à Paris pour remettre leur trophée aux 4 lauréats de leur concours. Les Héros de l'eau version 2010 se sont vus remettre un chèque de 3000 euros afin de les encourager à poursuivre leurs actions en faveur de la protection de l'eau. L'annonce des gagnants en présence de Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, a été précédée d'une table-ronde, animée par Marc Laimé, journaliste et consultant en politiques publiques de l'eau et de l'assainissement. Car avant de récompenser les « bonnes pratiques », il était essentiel d'échanger sur la thématique de l'or bleu et de rappeler à quel point sa

qualité, directement liée à notre santé et à celle de notre environnement est menacée. Ont été nommés Héros de l'Eau 2010 :

- dans la catégorie « Carrière professionnelle » : Christian Bouchardy (réalisateur)

- dans la catégorie « Initiative individuelle » : Christian Guinard (membre fondateur de la FRANE)

- dans la catégorie « Coup de cœur du jury » : Jacques Blanquet (membre de l'ANPER)

- dans la catégorie « Associations » : SOS Loire Vivante-ERN France, récompensé pour son action contre l'extension du Port de Donge Est.

## Retour sur les 20 ans en musique



**PLUS d'infos :**  
[g-v@orange.fr](mailto:g-v@orange.fr)  
 8 euros au profit  
 de SOS Loire Vivante

Petit souvenir de la contribution du groupe Georgio and CO avec un CD composé de 6 titres au profit de SOS Loire Vivante.

Ce CD propose quelques-unes de leurs compositions, qu'ils ont interprétées lors du concert organisé par l'association SOS Loire vivante pour fêter ses 20 ans d'existence et de combats écologistes en 2009. Plusieurs de ces chansons sont à vocation écologique, donc à écouter et à faire écouter sans modération. A noter : la chanson « Loire Vivante » a été composée spécialement pour l'événement.

## Création du « Fonds pour la conservation des rivières sauvages »

Cet instrument est destiné à renforcer la conscience commune sur la nécessité de protéger les dernières portions de rivières sauvages de notre pays et à mettre en place des processus de valorisation de ce capital naturel, devenu très rare et toujours menacé. La structure, soutenue par le WWF, regroupe déjà des personnalités venues d'horizons très variés : institutions, PNR, ONG (dont SOS Loire Vivante – ERN France), scientifiques, monde de la pêche.

[www.rivieres-sauvages.fr](http://www.rivieres-sauvages.fr)

### Aux vieux de la vieille, à vos plumes ou claviers !

Notre projet de livre témoignage et mémoire avance.

*Participez en nous écrivant vos souvenirs, un poème, envoyer un dessin...?*

**Renseignez-vous !**  
[sosloirevivante@rivernet.org](mailto:sosloirevivante@rivernet.org)  
 ou 0471055788

## SOS LOIRE VIVANTE INFOS

**SOS Loire Vivante-ERN France**  
<http://www.sosloirevivante.org>  
**Tel : 04 71 05 57 88**  
[sosloirevivante@rivernet.org](mailto:sosloirevivante@rivernet.org)  
**Directeur de publication : Roberto Epple**  
**Coordination : Delphine Dacher**  
**Comité de rédaction : Christophe Dougé, Delphine Dacher, Roberto Epple, Gregory Jovignot, Maxime Romeyer, Stéphanie Rossignaud, Cécile Simonet.**  
**Imprimé à l'encre végétale sur papier 100% recyclé**  
**Prix : 3 € - Abonnement : 12 €**

## Bonnefont: Bienvenue aux oiseaux de la Loire Sauvage !

Depuis le printemps, un sentier d'interprétation, bien intégré au niveau paysager, permet aux randonneurs autour de Bonnefont de découvrir les oiseaux de la Haute Vallée de la Loire, des plateaux aux gorges en 5 panneaux pédagogiques.

En 2 heures, une balade majestueuse s'ouvre à vous pendant laquelle vous observerez le Circaète Jean-le-Blanc et le Milan Royal prendre leur envol. Ce projet a été réalisé dans le cadre de Natura 2000 « Gorges de la Loire » animé par le Conseil Général de Haute-Loire avec la participation de SOS Loire Vivante. Un grand oiseau de pierre en Land'Art a été réalisé par un artiste local bien connu : Jérôme Leyre.

Départ et arrivée du circuit : parking des Salles de Saint-Martin-de-Fugères.

Des actes de vandalisme sur des panneaux ont été constatés. Ils font suite à une première dégradation courant avril 2010. Nous déplorons ces faits, commis par des personnes ne comprenant pas que la richesse de la Haute Vallée de la Loire est de se tourner vers un développement de l'écotourisme.

## Adhésion - Réadhésion - Abonnement

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Courriel : .....

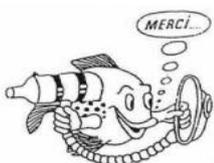
Téléphone : ..... N° Adhérent : .....

10 € \*       20 €       30 €       50 €       Autre montant : ..... €

\* Adhésion minimum de 7,55 euros (50 Francs)

Toute adhésion à partir de 30 euros comprend l'abonnement à SOS Loire Vivante Infos version papier ; toute adhésion inférieure à 30 euros comprend l'abonnement à SOS Loire Vivante Infos version pdf par mail

12 € abonnement sans adhésion à SOS Loire Vivante Infos version papier (2 à 5 éditions par an)



Date  
Signature

### MERCI DE VOTRE SOUTIEN ET DE VOTRE FIDELITE

Chèque et bulletin à adresser à  
 SOS LOIRE VIVANTE - 8 rue Crozatier - 43000 Le Puy-en-Velay  
 Tél. 04.71.05.57.88 Tél. 04.71.02.08.14  
[sosloirevivante@rivernet.org](mailto:sosloirevivante@rivernet.org)  
[www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org) [www.ern.org](http://www.ern.org) [www.rivernet.org](http://www.rivernet.org)